

ORANO NPS, le 24 janvier 2022

Les tribulations du contrat social chez NPS !!!

Réunion d'information RH, vidéo du PDG, mails etc. On s'aperçoit qu'actuellement la direction se démène pour convaincre les salariés des bienfaits du contrat social. Les salariés se sont peut-être rendu compte que le contrat n'est pas si social que ça comme on veut nous le faire croire, mais plutôt patronal. Et ce n'est pas la fiche de transposition qui va nous rassurer.

Fiche de transposition, l'analyse FO :

- C'est un élément non contractuel remis à titre d'information donc sans valeur.
- L'intéressement ne doit pas figurer dans cette fiche car il est, par nature, variable et soumis à un déclencheur financier. De plus le % d'intéressement sera uniformisé dans le groupe à court terme.
- Avec la suppression des primes (prime de vacances, prime anniversaire) on constate que pour beaucoup de salariés, la rémunération fixe brute annuelle baisse avec la mise en place du contrat social.
- Pour les cadres, on s'aperçoit que le forfait passe de 215 à 218 jours, alors que l'accord groupe forfait jours soumis à signature n'impose pas le passage à 218 jours pour les salariés présents. De plus l'accord groupe forfait jours, s'il est signé, sera applicable avec ou sans le contrat social.
- La direction NPS doit bien être au courant, puisqu'elle le mentionne dans ses dernières communications :
« Enfin, la proposition de nouveau contrat social s'inscrit également dans le contexte des négociations groupe Orano relatives notamment aux conventions de forfait annuel en jours et au compte épargne temps, étant précisé que la société Orano NPS appliquera les nouvelles dispositions issues des négociations menées au niveau du Groupe Orano. »

Certainement une manière de gonfler les chiffres.

- La monétisation du temps de travail ne marche que dans un sens. Monétisation des 3 jours pour passer de 215 à 218 j pour les salariés au forfait, mais pas de monétisation pour les RTT perdus.

Pour finir, dans sa communication du 20 janvier 2022 sur le contrat social dans le document FAQ Contrat social Orano NPS, on peut lire :

« L'approche retenue pour ce nouveau contrat social Orano NPS se veut être une approche équilibrée et équitable entre les statuts actuels cadres et non-cadres. »

Nous ne devons pas avoir, avec la direction, la même définition pour le mot « Equitable ».

Définition d'équitable (dico le petit robert) : « Conforme à l'équité, qui ne lèse personne ».

Pour FO, le contrat social n'est gagnant que pour la direction et inéquitable, puisqu'il lèse un grand nombre de salariés cadres et non-cadres.

FO ne signera donc pas l'accord contrat social NPS qui ne garantit pas le maintien de la rémunération fixe brute annuelle et les acquis sociaux du statut actuel pour tous les salariés. Nous invitons les autres syndicats NPS à nous suivre.

**FO NPS, un vrai syndicat libre, indépendant et responsable
qui défend les intérêts de tous les salariés !!!**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Horia LABED 0134965160/Severine HERNANDEZ 0631022827/Elisa PENDA 0632706952

Mickael BRET 0695853370/Christophe GOMEZ 0687704812